

Jean-François COPÉ

Président du Groupe U M P
Député de Seine-et-Marne
Maire de Meaux

Réf : JFC-DEB-2008



Paris le 15 DEC. 2008

Madame,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), présenté au Conseil des ministres du 22 octobre 2008.

Je tenais à vous assurer que j'avais pris bonne note de vos préoccupations concernant l'article 20 qui prévoit une réforme des laboratoires d'analyse de biologie médicale.

J'ai fait part de vos remarques et observations à M. Jean-Marie ROLLAND, rapporteur de ce texte, M. André FLAJOLET, rapporteur pour avis, ainsi qu'à M. Jacques DOMERGUE, orateur du Groupe UMP, qui suivent plus particulièrement ce projet de loi.

Je vous tiendrai naturellement informée des suites qui pourront être données à votre demande.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs

Bien cordialement


Jean-François COPÉ

Madame Florence BONAVENT
Secrétaire
Fédération nationale des
industries chimiques CGT (FNIC-CGT)
263, rue de Paris
Case 429
93514 MONTREUIL CEDEX